



Evecquemont Info



Sommaire :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Travaux à venir</i>	2
<i>Dépôt des dossiers Urbanisme</i>	3
<i>Ecole les Apprentis Bouillons</i>	3
<i>Enquête INSEE</i>	
<i>La vie du village</i>	4
<i>Les encombrants</i>	5
<i>Informations pratiques et agenda</i>	6

**A tous,
nous vous
souhaitons un
Joyeux
noël !**



Edito

Le mois de décembre est déjà bien entamé et vous recevez tardivement cette édition de décembre.

L'équipe municipale et le personnel administratif ont été très fortement sollicités et occupés par les services de la communauté urbaine afin de finaliser au mieux la transmission de toutes les données financières, les conventions de gestion provisoires, les transferts de compétences, la détermination des charges et recettes relatives aux compétences transférées, l'état récapitulatif de la voirie, etc, etc... Je tenais à souligner tout particulièrement la grande implication de notre personnel administratif, Michèle Vuillaume et Madianna Doussaint qui tentent de répondre aux mieux aux demandes de la Communauté Urbaine.

La prochaine séquence qui arrive est l'élaboration de notre budget communal. Premier budget sans la compétence voirie mais avec un petit montant d'investissement autorisé qui nous sera bientôt soumis et la possibilité de souscrire un

fonds de concours à hauteur de 25 000 €. Difficile de ne pas ressentir cela comme une perte d'autonomie et de possibilités d'actions. Nous vous préparons un dossier pour le mois de Janvier sur le sujet. Afin que chacun d'entre vous comprenne bien qui fait quoi. Qui est responsable de quoi.

Coté travaux voirie toujours, la réfection de l'accès parking Louis Marie Dubois s'est faite sans encombre. Elle a été prise en charge par le propriétaire de la ferme comme cela avait été convenu avec l'équipe municipale précédente lors de la vente. Les travaux ont pu donc se faire sans autorisation de la CU. Je tenais publiquement à le remercier pour cette exécution et à remercier tous les riverains qui ont retiré leur véhicules en temps et en heure. Nous n'avons pas eu à déplorer de voitures ventouses, l'entreprise a ainsi pu immédiatement se mettre au travail.

Jusqu'en 2017, il ne reste plus que 3 projets qui seront menés directement par la commune : le contrat triennal et la

modernisation de notre éclairage public (voir article page 2) ainsi que la réfection du « trottoir » sous le chêne américain, en tout début de la rue des Bouillons, juste avant l'école.

Deux dernières informations que je souhaite partager avec vous :

.N'oubliez pas que des registres sont ouverts dans les mairies afin de recevoir vos remarques sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de GPS&O. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez échanger sur le sujet.

.N'oubliez surtout pas de réserver votre soirée le mardi 3 janvier à 19h00 pour les vœux du Maire organisés comme chaque année dans la salle communale. Vous y êtes tous, chers épiscopomontois, chères épiscopomontoises, les bienvenus !

L'équipe municipale et le personnel se joignent à moi pour vous fêter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Ghislaine SENEÉ.

Travaux à venir

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 novembre dernier, afin de procéder à l'attribution des marchés de travaux, concernant la rénovation du mur de soutènement de voirie rue de l'Ermitage, ainsi que l'enfouissement des réseaux ruelle du Pressoir, et sente et rue du Lavoir.

L'entreprise Axan TP a été retenue afin de procéder à la rénovation du mur de soutènement de voirie. La technique employée consistera à planter en amont du mur, côté voirie, des micro-pieux jointifs qui retiendront les terres de sorte que le mur en aval ne supportera plus aucune charge. Le mur actuel sera déconstruit, puis reconstruit à l'endroit de sa position initiale.

Les travaux démarreront le **lundi 19 décembre**, et se prolongeront jusqu'à la mi-février. La circulation sera alternée pendant ce temps, à l'endroit des travaux, le long de la rue de l'Ermitage.

L'entreprise Alio TP réalisera les travaux d'enfouissement. Ceux-ci commenceront le **lundi 9 janvier**. **Nous vous informons, dès à présent, de prévoir de ne pas stationner vos véhicules, ruelle**

du Pressoir et rue du Lavoir, à partir de cette date. A la suite de ces enfouissements, nous interviendrons sur la sente du Lavoir afin de la rendre praticable à la circulation piétonne, été comme hiver. Ce parcours sera dès lors sécurisé si vous souhaitez vous rendre à pied ou en vélo, à la gare de Vaux-sur-seine. Un muret de soutènement en rondin de bois sera également implanté en amont du lavoir.

Nous avons inscrit à l'agenda 2016 les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de la mairie et de la salle des fêtes. Nous réaliserons dans les jours qui viennent, une rampe d'accès devant la porte de la mairie. Puis suivront les travaux de réhabilitation des sanitaires de la salle des fêtes. Enfin, la salle d'accueil de la mairie sera complètement rénovée, afin de permettre la circulation de tous.

Nous avons également inscrits à notre budget 2016, la rénovation complète des 182 lanternes de notre éclairage public. Ayant obtenu une subvention de 65% dans le

cadre des appels à projet pour les «territoires à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV) avec la participation du Parc du Vexin, nous devons attendre la signature d'une convention entre le Ministère de l'Ecologie et les différents acteurs des projets retenus. C'est chose faite depuis le 6 décembre dernier !



Signature de la convention TEPCV entre Mme la ministre de l'Environnement et M. le Président du Parc Naturel Régional du Vexin Français et Mme la Maire.

Nous lancerons donc un appel d'offres en début d'année, pour débiter cette rénovation, avant le printemps.

Jean-Christophe BARRAS.

Le free-ride est strictement interdit

L'office National des Forêts a dernièrement démonté un circuit de free-ride en forêt domaniale de l'Hautil. Ces circuits composés, d'obstacles, de bosses et de tremplins, aménagés sans autorisation en forêts et pratiqués en VTT, sont extrêmement dangereux aussi bien pour les pratiquants que pour les autres usagers de la forêt. Ils fragilisent, en outre, les espaces naturels, tassent et érodent les sols, détruisent la végétation et perturbent la faune sauvage.

Il est donc rappeler que :

- il est strictement interdit de circuler dans le massif boisé de l'Hau-

til du fait de la présence de galeries souterraines pouvant engendrer la formation de fontis (éboulements). Un arrêté municipal datant de 1994 est régulièrement affiché à proximité de la Croix.

- la pratique du Free-ride est par conséquent également interdit.

- le non-respect de la réglementation vous rend passible d'amendes.

-Il en est de même pour la pratique du quad et tout autre véhicule motorisé.

- Les aménagements seront systématiquement démontés



Enfin soyez conscients qu'en cas d'accident, vous ne pourrez faire jouer votre assurance.

Dépôt des dossiers Urbanisme

Pour toutes demandes de travaux (permis de construire, déclaration de travaux, etc....) nous vous informons que les dossiers doivent être déposés en mairie les jeudis après-midi. Pour toutes questions sur les travaux merci de prendre rendez-vous les jeudis après-midi auprès de Madame Vuillaume. Madame le Maire, en l'absence de Mme Véry, Maire-Adjointe à l'urbanisme, peut vous recevoir aussi sur rendez-vous les mardis, jeudis, vendredis en journée ou soirée ainsi que le samedi matin.

Ecole les Apprentis Bouillons

L'école a gagné une animation scientifique en octobre « la science par les marionnettes » par l'association Ludo science. Une comédienne a présenté un spectacle sur la fée Electricité de la moyenne section au CE.2 puis a fait une intervention de 2X1 h avec les CM.1 puis les CM.2 sur l'énergie électrique. Tous les enfants sont repartis avec des petites lampes en forme d'ampoules. Animation ludique, d'une grande qualité pédagogique et succès garanti auprès des enfants et des enseignants.

Handi Cap Prévention

Le samedi 12 novembre dernier, l'association a financé la modification d'accès à une maison d'Evécquemont grâce la collecte des bouchons plastiques. Madame NOEL ne pouvant plus utiliser les escaliers pour accéder à sa maison. En 11 ans et demi, c'est le 41^{ème} financement de l'association. Alors, continuez à collecter les bouchons plastiques et déposer les en mairie

Merci à vous

Pour toute info, téléphonez à Thierry CHEFDEVILLE au 06 86 28 16 93

Info maltraitance— département des Yvelines

Le conseil général a concrétisé ses engagements envers les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées ou en situation d'handicap. Néanmoins des actes de maltraitance perdurent.

Un dispositif d'écoute et d'action contre la maltraitance, MAV 78 a été ouvert. Sa ligne d'appel est le :

01.39.55.58.21, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Enquête Statistique auprès des ménages INSEE

HISTOIRE DE VIE ET PATRIMOINE

L'Insee réalise entre le 3 janvier et le 15 février 2017, un test pour une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête qui aura lieu fin 2017, permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et

professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à l'enquête Patrimoine pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution de patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

La vie du village

Commémoration du 11 novembre



La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a réuni une vingtaine de personnes dont quelques enfants de notre village qui ont eu l'honneur de déposer des gerbes au pied du monument aux morts.

Les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié servi dans la salle communale.



A l'issue de la cérémonie, Madame le Maire a remercié Monsieur Pierre-Jean LEDANOIS, Président de L'Association des Anciens Combattants qui a conduit cette cérémonie pour la dernière fois. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée !

Le Beaujolais Nouveau 2016

La soirée du Beaujolais Nouveau du jeudi 17 novembre 2016 a été, comme à l'accoutumée, bien appréciée par les habitants du village et les personnes extérieures venues découvrir ce moment festif à Evéquemont.

Une assiette de charcuterie, du fromage, et une part de flan en dessert ont été proposés aux participants par les membres du Conseil Municipal et les personnes bénévoles.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cette soirée.



Evénements à venir ...

les Vœux de la commune.

Nous serions heureux de compter sur la présence de nombreux épiscopmontois et épiscopmontoises lors de la Cérémonie des Vœux, qui se déroulera en salle communale, le **mardi 3 janvier 2017 à 19 H 00**.

Que vous soyez nouvel habitants ou anciens, très participatif ou peu aux affaires de la commune, vous êtes le-la-les bienvenu-e-s.

Ces vœux sont le moment de dresser un bilan de l'année en cours, avoir une visibilité sur les perspectives à venir, discuter avec vos voisins, échanger avec l'équipe municipal et surtout passer un moment très convivial !

Le repas de nos Aînés

Après les réveillons copieux et l'épiphanie, il faut maintenir le rythme ! Nous vous rappelons donc que le repas de nos Aînés se tiendra en salle municipale le **dimanche 22 janvier 2017 à partir de 12h30**. Nous espérons vous y voir nombreux.

Repas des nouveaux arrivants

Si vous avez emménagé à Evéquemont en 2016, et que vous n'êtes pas encore passé en mairie, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat : 01.34.74.08.79. afin que nous puissions vous convier à notre fameux repas des nouveaux arrivants ! Ce dernier se tiendra le **vendredi 31 mars 2017**.

Que faire de nos encombrants ?



Que deviennent les encombrants des habitants du SIVaTRU, après leur collecte ?

De 2005 à 2008, les encombrants du SIVaTRU faisaient l'objet d'un pré-tri, réalisé sur le centre CYRENE. Depuis le 1^{er} septembre 2008, ils sont collectés, compactés puis transférés vers le centre de tri des encombrants et déchets industriels banals de Gennevilliers.

Les différents matériaux valorisables sont triés (bois, cartons, gravats, métaux ferreux et non ferreux) puis envoyés vers des filières de recyclage spécifiques.

Les déchets ultimes – non valorisables dans les conditions techniques et économiques actuelles – sont compactés, chargés en semi-remorques puis expédiés en Centre de Stockage des Déchets Ultimes pour être enfouis.

On peut se réjouir que le recours à ce centre de tri spécialisé permette au SIVaTRU de faire progresser le taux de valorisation des encombrants de 10 à 38%, d'où une baisse de 20% du tonnage enfoui en Centre de Stockage des Déchets Ultimes.

Toutefois, notez bien que lorsque vous mettez vos encombrants sur le trottoir, ceux-ci sont broyés lors de la collecte et, de fait, sont rendus inutilisables.

Or parmi eux, il y a certainement des produits encore en bon état, qui ne vous servent plus mais qui pourraient être réutilisés.

Le réemploi et la réutilisation doivent devenir une priorité car cela présente de nombreux avantages :
- s'équiper à moindre frais ;

- économiser des ressources naturelles et limiter le gaspillage
- limiter les émissions de gaz à effet de serre ou de polluants générés par l'élimination d'un produit en fin de vie ; C'est ainsi participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air.

- diminuer l'empreinte écologique de notre collectivité, ce qui est un bon début si on veut atteindre les objectifs fixés par la loi.

- créer et entretenir des emplois et filières locales en favorisant une économie circulaire.

Nous avons la chance de bénéficier d'une ressourcerie sur le territoire: **La ressourcerie des Deux Rives**. Elle se situe dans la zone d'activité d'Ecquevilly.



Cette ressourcerie récupère tout objet dont vous souhaitez vous débarrasser mais encore en état de marche et utilisable :

.Vêtements, chaussures, linge de maison

. Livres, DVD, Vinyl, CD (mais pas les K7vidéos)

. Mobilier en bois non démonté

. Vaisselle, bibelots, déco

. Vélos, matériel de sport

. Petit matériel médical (lit médicalisé, fauteuil roulant, béquilles ...)

.matériel scolaire

Elle ne récupère toutefois pas :

- le matériel informatique*

- les télé, les K7 vidéos VHS ou audio

- tout objet abîmé ou ayant besoin de réparation

- les jeux de société

Au final que deviennent vos objets déposés là-bas ?

60 % partent en humanitaire, 30 % sont revendus dans la boutique ou sur internet et 8% sont démantelés et recyclés.

Cerise sur le gâteau, issue de l'économie solidaire et acteur du développement local, la Ressourcerie forme des personnes en réinsertion et crée de l'emploi local et durable.

*Attention, les DEEE (le petit équipement électronique) est interdits à la collecte des encombrants. il faut les apporter à la déchèterie.

--*

Tout cela vous semble bien compliqué ? Vous n'arrivez pas encore à bien comprendre les consignes de tri ou vous n'avez tout simplement pas le temps ?

Un vrai bon conseil : allez quand même visiter le centre de tri à Triel. Cela vous permettra de bien saisir tous les enjeux et de ne plus jamais vous tromper dans le tri.

Voilà une bonne résolution pour l'année 2017 ;-) et un nouveau pas de franchi pour le bien de notre Environnement et notre planète.

Les prochaines visites :

⇒ Mercredi 25 Janvier à 14h00

⇒ Vendredi Février à 10h00

⇒ Mercredi 22 Mars à 14h00

⇒ Vendredi 14 Avril à 10h00

Vous inscrire au 01 34 01 24 10 ou via sivatru@sivatru.fr (indiquer vos coordonnées, la date de visite souhaitée et le nombre de participants).

Nous pouvons organiser une visite groupée si vous le souhaitez.

Informations pratiques



Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er septembre 1999 et le 30 décembre 1999 doivent se présenter après leur date d'anniversaire à la Mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, pour se faire recenser, avant le 31 janvier 2016.

Poste de Vaux-sur-Seine – Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi – mercredi – jeudi – vendredi et samedi de 9h30 à 12h00

Mardi de 10h30 à 12h30

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

La preuve de la nationalité et de l'identité peuvent s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Merci d'apporter **un justificatif de domicile** pour votre inscription **avant le 31 décembre 2016.**

Vous avez 18 ans et plus, ou vous venez d'emménager, vous êtes concernés !

Petites annonces

Don du sang à l'Espace Marcelle Cuche à Vaux sur Seine le samedi 31 décembre de 9h30 à 14h30.
Venez nombreux ! Merci !

Fauteuil relax inclinable avec repose pied incorporé, le tout en très bon état. Accoudoirs et structure en bois massif. Simple d'utilisation il vous suffit de basculer vers l'arrière pour le mettre en relax. Très confortable et douillet (velours). Adapté pour regarder la TV ou faire la sieste. Il peut être utilisé en position fauteuil ou fauteuil relax. Convient à une personne âgée (c'était le cas) mais pas que. Je l'ai testé. Les premiers prix pour ce type de fauteuil sont de 400 € et bien plus. Prix de vente 150 €. Tel : 01.30.99.10.59 – Mail : solken@club-internet.fr



Nos joies

Mariage de Marcel MARQUEZ et Marie-Christine CHAPOUTOT le samedi 3 décembre 2016

Fermeture du secrétariat de la mairie

Veuillez noter que le secrétariat de la mairie sera fermé le **samedi 24 décembre 2016**

Agenda

Les Vœux du Maire Mardi 3 janvier 2017 à 19H00

Ramassage des sapinsMardi 3 janvier 2017

Repas des Aînésdimanche 22 janvier 2017 à 12h00

Prochain conseil municipal samedi 28 janvier 2017 à 10h00

Repas des nouveaux arrivantsVendredi 31 mars 2017 à 19h00

COLLECTES SELECTIVES

Le 26/12 et le 09/01

COLLECTES ORD. MENAGERES

Tous les mardis matin

COLLECTE DECHETS VERTS

Et ramassage des sapins le mardi
3 janvier 2017

Ensuite reprise en février

LES ENCOMBRANTS

Le 31 décembre